



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

**2025-2026-2027**

Adopté à la séance extraordinaire du 3 décembre 2024

Suivant l'article 951.3 du Code municipal, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années subséquentes. Le programme doit être divisé en phases annuelles. Il doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) doit être adopté lors d'une séance extraordinaire devant être précédée d'un avis public au moins huit jours avant la séance, ce qui a été fait le 22 novembre 2024.

Pour la période 2025 à 2027, les investissements anticipés totalisent (avant subventions) plus de 36 millions de dollars et ils sont répartis comme suit :

Projets	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Total sur 3 ans	Mode de financement	Subventions à confirmer	Commentaires
Nouvelle usine de traitement d'eau potable	500 000 \$	6 500 000 \$	7 000 000 \$	14 000 000 \$	Règlement d'emprunt de secteur (20%) et PRIMEAU (80%)	11 200 000 \$	Aide financière pour les plans et devis confirmée
Réfection complète de la rue Aubin et son effluent	3 430 000 \$	380 000 \$		3 810 000 \$	Règlement d'emprunt de secteur (25%) et PRIMEAU (75%)	2 857 500 \$	
Appui financier construction nouveau CPE	300 000 \$			300 000 \$	Règlement d'emprunt		Versé en 2024 : 1 200 000\$ En retour de l'aide : cession des immeubles 5623900 et 5623894, valeur éval. Mun. : 565 000 \$ + aménagement d'un stationnement pour parc des pionniers, secteur St-Michel. Ouverture février 2025



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2025-2026-2027

Adopté à la séance extraordinaire du 3 décembre 2024

Projets	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Total sur 3 ans	Mode de financement	Subventions à confirmer	Commentaires
Réaménagement du parc de planche à roulettes incluant réseau pluvial du parc	400 000 \$			400 000 \$	Règlement d'emprunt, FFR2	142 286 \$	1ère phase réalisée en 2024. Ouverture été 2025
Construction d'un gymnase (en partenariat avec le centre de service scolaire). Projet de 14,3 M\$	3 600 000 \$	4 500 000 \$	900 000 \$	9 000 000 \$	Règlement d'emprunt		Gymnase accessible à la population en dehors des heures de classe.
Réfection partielle du chemin Régimbald, de ponceaux et trottoirs	1 800 000 \$	650 000 \$	550 000 \$	3 000 000 \$	Règlement d'emprunt, PAVL	1 400 000 \$	
Remplacement de la station de pompage d'eaux usées Desrochers	75 000 \$	925 000 \$		1 000 000 \$	Règlement emprunt, TECQ, PRIMEAU v1.2	750 000 \$	
Réfection complète d'une section du chemin de la montagne	765 000 \$	85 000 \$		850 000 \$	Règlement de secteur, PRIMEAU, TECQ	500 000 \$	
Réfection complète d'une section de la rue Réjean-Lavoie	70 000 \$	630 000 \$	70 000 \$	770 000 \$	Règlement de secteur, PRIMEAU, TECQ	400 000 \$	



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2025-2026-2027

Adopté à la séance extraordinaire du 3 décembre 2024

Projets	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Total sur 3 ans	Mode de financement	Subventions à confirmer	Commentaires
Restauration de certaines rampes de mise à l'eau	35 000 \$	35 000 \$		70 000 \$	Fonds de parcs ou excédent de fonctionnement	75 000 \$	Lacs Croche, Sylvère, Provost
Contribution phase 2 des résidences du parc naturel habité	500 000 \$			500 000 \$	Règlement d'emprunt, PRQ	250 000 \$	Contribution municipale (50%) au PRQ
Acquisition d'un camion vacuum	800 000 \$			800 000 \$	Règlement d'emprunt		Élimination des services annuels privés après acquisition (plus de 100 000 \$ par année)
Remplacement de 2 unités de ventilation de l'hôtel de ville	65 000 \$	65 000 \$		130 000 \$	Fonds de roulement		
Aménagement et agrandissement des stationnements à vocation récréotouristique	250 000 \$	250 000 \$		500 000 \$	Règlement emprunt, fonds de parc, PARIT (50%)	250 000 \$	
Remplacement de petits véhicules et camionnettes	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$	Fonds de roulement		Remplacement véhicules en fin de vie utile
Acquisition d'une camionnette électrique multifonction pour l'entretien des parcs au village	55 000 \$			55 000 \$	Excédent affecté aux initiatives environnementales		
Remplacement de matériel informatique	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	90 000 \$	Fonds de roulement		Remplacement matériel en fin de vie utile
Remplacement d'un serveur informatique	21 500 \$			21 500 \$	Fonds de roulement		Remplacement matériel en fin de vie utile



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2025-2026-2027

Adopté à la séance extraordinaire du 3 décembre 2024

Projets	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Total sur 3 ans	Mode de financement	Subventions à confirmer	Commentaires
Réaménagement sentier Mont-Sourire	30 000 \$			30 000 \$	Fond de parc		Sentier et stationnement
Aménagement d'un parc à chiens	30 000 \$			30 000 \$	Fond de parc		Secteur sentier des étangs
Entretien bâtiment parc des pionniers secteur club de voile	40 000 \$			40 000 \$	Excédent de fonctionnement non affecté		
Aménagement de terrains de volley-ball	35 000 \$			35 000 \$	Fond de parc/ excédent de fonctionnement non affecté		
Surfaceuse brise-glace	15 000 \$			15 000 \$	Fond de roulement		Appareil d'entretien de sentiers de ski de fond
Remplacement de véhicules lourds de déneigement	500 000 \$	500 000 \$		1 000 000 \$	Règlement d'emprunt		Remplacement véhicules en fin de vie utile
<b>TOTAL</b>	<b>13 446 500 \$</b>	<b>14 650 000 \$</b>	<b>8 650 000 \$</b>	<b>36 746 500 \$</b>		<b>17 824 786 \$</b>	
Total après subventions				<b>18 921 714 \$</b>			